

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOURBES

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire.

Présents : M.CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-Mme GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-Mme BOUDET Christophe-M. SOTO Jean-Marc-M. CAUBY Didier-M. BOUISSEREN Pascal-Mme ALLIE Caroline

Absents avec procuration : M. L'EPINE Laurent procuration à Véronique CORBIERE-M. VIDAL Jean-Claude procuration à Christophe BOUDET-Mme TORTOSA Sophie procuration à Lionel PUCHE-Mme BASSAN Jennifer procuration à Thierry CHEVILLET-Mme KACHAOU Anissia procuration à Pascal BOUISSEREN-Mme ROLLAND Alix procuration à Michel GRIMA-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Vote des crédits budgétaires

Monsieur le Maire expose qu'à l'issue du vote du budget 2023, il ressort que le niveau de vote des crédits budgétaires de la section d'investissement n'est pas toujours bien renseigné.

Monsieur le Maire propose que le niveau de vote retenu, soit le niveau **CHAPITRE**.

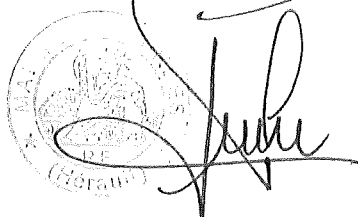
Ce choix permet le contrôle des crédits disponibles au niveau des comptes à deux chiffres des classes 1 et 2, les modifications à l'intérieur du chapitre ne nécessitant pas de décision modificative.

LE CONSEIL MUNICIPAL , à L'UNANIMITE

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
- Décide d'adopter le niveau de vote par **CHAPITRE**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,
Thierry CHEVILLET

